

Commission : Discipline
Date : 10 11 2021

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	05 11 2021	SAINT MICHEL	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 11 2021	37 €
D2	07 11 2021	ELAN CHARENTAIS ES	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 11 2021	37 €
D2	07 11 2021	CHATEAUNEUF US	5 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 11 2021	50 €
D2	07 11 2021	JARNAC SPORTS	1 match de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 11 2021	37€
D2	07 11 2021	SIREUIL JS	10 matches de suspension	Art. 13.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 11 2021	150 €
D4	17 10 2021	SAINT SEVERIN PALLUAUD	5 matches de suspension	Art. 8 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 11 2021	50 €

D4	07 11 2021	ANG. SAINT MARTIN US	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 11 2021	37 €
D4	07 11 2021	ANG. SAINT MARTIN US	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 11 2021	37 €
D4	07 11 2021	ARS GIMEUX US	4 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 11 2021	37 €
D3	07 11 2021	BERNEUIL SALLES ENT.	1 matches de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	08 11 2021	37 €
U16/U18	06 11 2021	SIREUIL JS	Suspension à titre conservatoire	Article 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Joueur	08 11 2021	A déterminer
U16/U18	06 11 2021	SIREUIL JS	Suspension à titre conservatoire	Article 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Joueur	11 11 2021	A déterminer
U16/U18	06 11 2021	SIREUIL JS	Suspension avec sursis et à titre conservatoire de la compétition	Article 3.3 et 4.3 du Règlement Disciplinaire	Equipe	11 11 2021	A déterminer

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#).

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON